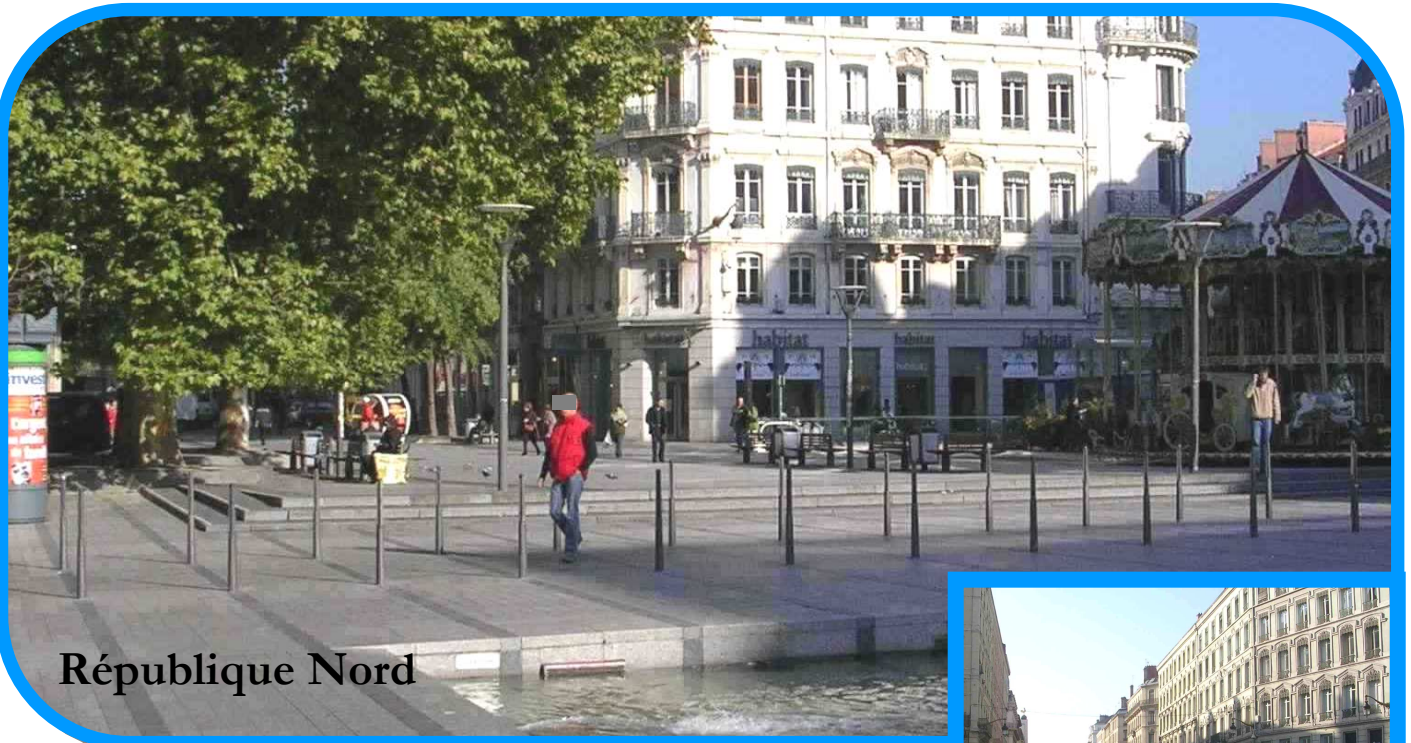


# Place de la République



République Nord

En plein cœur de Lyon, place entre Cordeliers et Bellecour, sur le grand axe piéton qui traverse la ville du Nord au Sud par la rue de la République et la rue Victor-Hugo.



République Sud

## SITUATION et ACCES

### Pour plus d'informations

#### Transports en commun

Téléphone 04 26 10 12 12 / Internet [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)

#### VéloV (location de vélos)

Téléphone 0800 08 35 68 / Internet Ville de Lyon [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr)

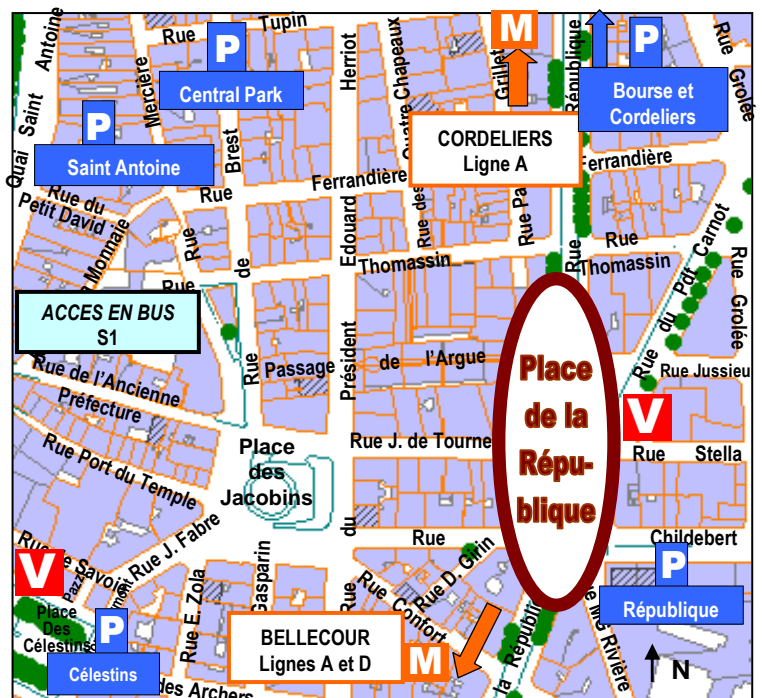
#### Parkings

Internet Ville de Lyon [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr) (toutes les offres de stationnement)  
Internet Lyon Parc Auto [www.lpa.fr](http://www.lpa.fr) (parkings LPA seulement)

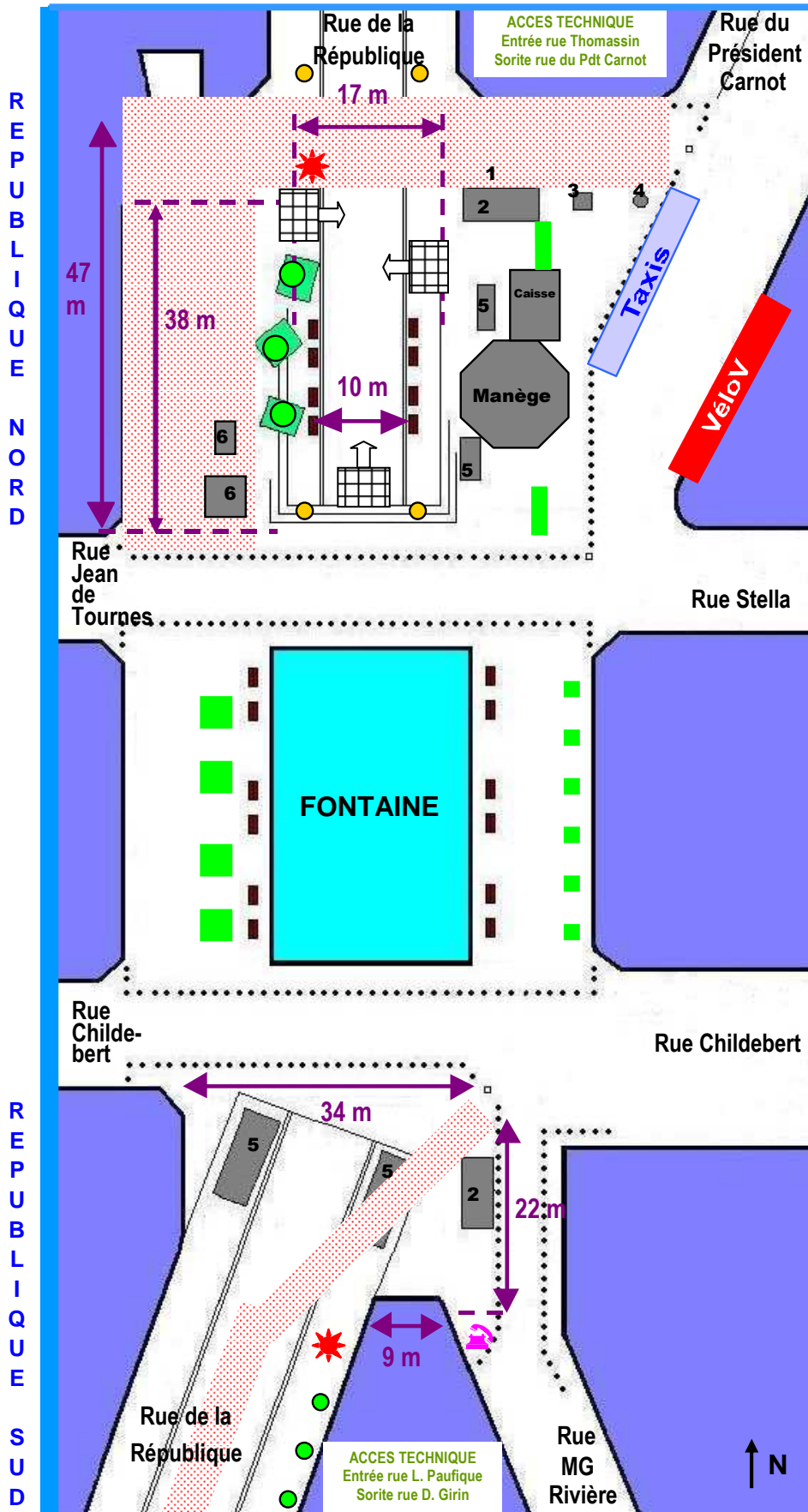
### Un peu d'histoire...

En 1853, après les différentes insurrections que la ville a connues, Lyon est considérée comme ingouvernable. Napoléon III supprime le poste de maire au profit des mairies d'arrondissement et envoie le préfet Vaïsse. En décembre 1853, ce dernier annonce le percement d'une large avenue entre les Terreaux et Bellecour, alors entrelacs de ruelles impossible à traverser et que la troupe tente vainement d'investir à chaque insurrection.

La rue de la République sera percée de 1854 à 1859, exploit technique pour l'époque quand on sait qu'il a également fallu 5 ans pour rénover le seul Palais de la Bourse entre 2000 et 2005.



## Place de la République (Lyon 2<sup>e</sup>)



### GENERALITES

Charge admissible

1,8 T au m<sup>2</sup>

Zones inutilisables

Accès secours  
NE PAS STATIONNER  
4 mètres de large minimum

Surfaces disponibles

Nord : 380 m<sup>2</sup> / Sud : 650 m<sup>2</sup>

Accès techniques : bornes

Nord : Entrée rue Thomassin  
Sortie rue Pdt Carnot  
Sud : Entrée rue Paufigue  
Sortie rue Girin

Revêtement

Dallage en pierres

Occupations éventuelles

Marché : néant / Terrasses : néant  
Manège et 2 Kiosques en permanence

### LEGENDE

**\*** Arrivées électriques Ville de Lyon

La Direction de l'Éclairage Public de la Ville ne donnera un avis définitif sur la possibilité ou non de fournir les alimentations demandées qu'après avis favorable de la commission de sécurité, étude du dossier complet, et selon ses disponibilités.

Bien entendu, les alimentations électriques peuvent être demandée à EDF.

■ ● ■ Arbres et Espaces verts

• Potelets ● Lampadaires

■ Bancs ☎ Téléphone

1 Parking 2 roues

2 Parking : accès piétons

3 Ascenseur parking

4 Colonne Morris

5 Bouches aération métro

6 Kiosques

☐ → Possibilité implantation podium

Pour vous procurer un dossier de demande d'Occupation Temporaire de l'Espace Public :

- consulter le site de la Ville : [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr) (Sécurité, Manifestations publiques

- contact service OTEP au standard de la MairieCentrale 04 72 10 30 30 ou par

courrier : Service OTEP - Ville de Lyon - 69205 Lyon Cedex 1